

AU SOMMAIRE

MUNICIPALITÉ p.2-3

- Edito
- Bulletin
- Horaires
- Travaux

ÉLECTIONS p.4

- Les candidats

SANTÉ p.5

- Protocole sanitaire
- Don du sang

ENVIRONNEMENT p.6-7

- Jardinage

ASSOCIATION p.8

- PoCLi

LOISIRS p.9

- Fête forraine
- Foire aux fleurs
- Course à pied
- Théâtre
- La p'tite BD

SOLIDARITÉ p.10-11

- Ukraine
- Étudiants

RENSEIGNEMENTS p.12



version numérique

Edito

Chers habitants d'Espiet,

C'est avec plaisir que nous vous retrouvons pour ce second bulletin de 2022.

Depuis ce début d'année, de nombreux changements ont eu lieu. En effet, nous sommes heureux que le contexte sanitaire s'améliore et que nous puissions, depuis peu, revoir le sourire sur les visages et laisser nos pass vaccinaux à la maison.

En ce qui concerne la situation actuelle en Europe, nous voulons vous assurer que les élus feront leur maximum pour s'adapter et faire face aux conséquences liées à cette nouvelle crise.

Il est certain que ce conflit aura des conséquences sur notre pays, pour chacun et chacune d'entre nous. L'incertitude sur l'évolution du prix de l'énergie et de certaines denrées nous amène à intégrer ces nouvelles données lors de nos échanges, concernant les dépenses publiques, entre autres.

Cette période est aussi marquée par les élections présidentielles qui seront, plus que jamais, importantes. Lors des précédentes élections présidentielles, les habitants d'Espiet ont montré leur engagement et ont fait entendre leur voix avec un taux de participation de 97,57% au premier tour et 86.83% au second tour. Nous savons que vous serez au rendez-vous cette année et nous le serons aussi.

Les beaux jours et Pâques vont venir égayer ce printemps et nous espérons que vous passerez d'agréables moments de partage.

Bien à vous, la rédaction

Fermeture mairie

La mairie sera fermée le **27 mai**.

L'Agence Postale sera fermée du vendredi **29 avril** au lundi **2 mai**.

Bulletin

Comme vous l'aurez constaté depuis la refonte du bulletin municipal en 2020, nous favorisons, le plus souvent possible les échanges avec vous.

Si vous souhaitez faire paraître un article dans le bulletin pour une naissance, un mariage, un anniversaire, un décès, un événement ou autre, c'est très simple, envoyez un mail à mairie.espiet@gmail.com avec pour objet : **[Bulletin]**

Nous étudierons toutes les demandes et sous réserve qu'elles soient publiables, elles apparaîtront dans le bulletin suivant.

En tant qu'association Espiétaise, n'hésitez pas à nous envoyer vos programmations, vos évènements ou tout simplement votre actualité, n'oubliez pas qu'un espace vous est toujours dédié.

Disparition d'une de nos anciennes

Jaqueline Vignaud, surnommée Jacky, est née à Libourne en 1937 et elle est décédée le dimanche 6 mars.

Jeune, elle a rencontré son mari avec qui elle a eu 2 enfants, qui lui ont donné 5 petits-enfants et 8 arrière petits-enfants, qui la comblaient tous de bonheur. Amoureuse de la nature dans le privé comme au travail, elle avait un tempérament joyeux, créatif et toujours avec une touche d'humour.

Les obsèques ont eu lieu le 11 mars, nos pensées vont vers sa famille.

L'équipe municipale



Directeur de publication, responsable de la rédaction: Didier Cazenave | Rédaction et mise en page : Claire Guionneau, Williams Fortage | Sources articles : Isabelle Robin | Illustrations : Margaux Bouvier
Crédit photo : Pexels, Pixabay, freepik | Impression : CCB Création. Ne pas jeter sur la voie publique.

Travaux d'entretien RTE

Des travaux d'entretien de la végétation nécessaires au bon fonctionnement de ligne à haute tension seront effectués sur la commune à dater du **15/03/2022** jusqu'au **30/06/2022** ils concernent la ligne :
63 KV GREZILLAC-SADIRAC



L'exécution de ces travaux a été confiée par RTE – Groupe Maintenance Réseaux GASCOGNE à l'entreprise :

JAMVERT jamvert@hotmail.fr 06 78 14 92 04

Pour toute question générale sur l'entretien de la végétation réalisé par RTE, vous pouvez consulter le guide élaboré avec Enedis, l'ONF, les représentants de la Forêt Privée Française et les Chambres d'Agriculture, à l'adresse :

<https://tinyurl.com/a2mz9vu7>

ou

directement via le flashcode :



En cas de contestation, les intéressés pourront s'adresser au représentant local de RTE qui assure le contrôle des travaux :

RTE GMR GASCOGNE 12 rue Aristide Bergès
33270 FLOIRAC

Olivier PEREIRA **06 35 88 89 59**

Travaux d'entretien ENEDIS

Il est porté à la connaissance des habitants que des travaux :

- D'élagage, d'abattage et de débroussaillage sont nécessaires à l'entretien des lignes électriques haute tension sur la commune d'Espiet.



L'exécution de ces travaux est confiée par **ENEDIS** à l'entreprise **JK ÉLAGAGE** gérée par Jamalle KHAMMOUCH

Pour toute information ou question concernant l'exécution de ces travaux, les intéressés peuvent s'adresser soit au représentant local d'ENEDIS Agence exploitation réseau électricité de la GIRONDE qui assure le contrôle des travaux, soit au représentant de l'Entreprise.

JK ELAGAGE

Mr Jamalle KHAMMOUCH
22 boulevard Albert Camus
19000 TULLE

06 88 23 80 35 au **06 89 21 94 91** ou
par mail j.khammouch@orange.fr



SEMOCTOM

A partir du mardi **15 mars 2022**, les déchèteries ferment une heure plus tard soit à **18h00**.

Horaires d'ouverture de haute saison (15 mars-14 octobre) :

- Les lundis après-midi : **13h30 à 18h00**
- Du mardi au samedi : **9h00-12h30 / 13h30-18h00**

Pour plus renseignements vous pouvez contacter le Semoctom de St Léon au **05 57 34 53 20**



Elections présidentielles

L'élection du président de la République se déroulera :

le **dimanche 10 avril 2022** pour le **premier tour** ;

le **dimanche 24 avril 2022** pour le **second tour**.

Le bureau de vote sera installé dans la salle des fêtes de la commune et sera ouvert de **8 h à 19 h**.

Voici la liste des 12 candidats à la présidentielle :



Nathalie Arthaud
(Lutte ouvrière)



Jean Lassalle
(Résistons !)



Valérie Pécresse
(Les Républicains)



Nicolas Dupont-Aignan
(Debout la France)



Marine Le Pen
(Rassemblement national)



Philippe Poutou
(Nouveau Parti anticapitaliste)



Anne Hidalgo
(Parti socialiste)



Emmanuel Macron
(La République en marche)



Fabien Roussel
(Parti communiste français)



Yannick Jadot
(Europe Ecologie-Les Verts)



Jean-Luc Mélenchon
(La France insoumise)



Eric Zemmour
(Reconquête !)

COVID-19 évolution des mesures

Port du masque

Le port du masque n'est plus obligatoire dans les établissements recevant du public, à l'exception de l'ensemble des transports en intérieur et dans les lieux de santé ou de soins (notamment les hôpitaux, les pharmacies, ou encore les laboratoires de biologie médicale) dans lesquels il reste exigé pour les soignants, les patients et les visiteurs.

« Pass sanitaire »

Depuis le 14 mars, le « pass vaccinal » est suspendu jusqu'à nouvel ordre dans tous les endroits où il était exigé (lieux de loisirs et de culture, activités de restauration commerciales, foires et salons professionnels...).

Le « pass sanitaire » reste toutefois en vigueur dans les établissements de santé et lieux de soins.

Éducation

Depuis le 21 mars, les élèves cas contacts de plus de 12 ans non vaccinés ne seront plus tenus de s'isoler. Ils respecteront les mêmes règles que les cas contacts présentant un schéma vaccinal complet, à savoir la réalisation d'un autotest à J2.

Depuis le 14 mars, fin du port du masque en classe dans les écoles, collèges et lycées. Pour le reste (brassage, activité physique et sportive...) c'est le niveau 1 du protocole sanitaire qui continue de s'appliquer.

Les épreuves de spécialité du baccalauréat, prévues du 14 au 16 mars, sont reportées aux 11, 12 et 13 mai en raison de l'épidémie de Covid-19.

Tests & isolement

Depuis le 21 mars, les cas contacts non vaccinés n'ont plus besoin de s'isoler.

Depuis le 28 février 2022, les personnes contacts n'ont plus à réaliser qu'un seul test (autotest ou test antigénique ou test RT-PCR) à J2. C'est-à-dire deux jours après avoir eu l'information d'avoir été en contact avec une personne testée positive.

Il est obligatoire de réaliser un test PCR pour confirmer un test antigénique positif.

Vaccination

La quatrième dose de vaccin est ouverte aux personnes immunodéprimées et aux plus de 80 ans ayant reçu leur dose de rappel depuis plus de trois mois.

Le délai de la dose de rappel est ramené à trois mois après la dernière injection ou la dernière infection au Covid-19.



Le rappel vaccinal est ouvert à toutes les personnes de 18 ans et plus, et depuis le 24 janvier, il l'est à tous les adolescents de 12 à 17 ans sans obligation.

La vaccination est ouverte à tous les enfants de 5-11 ans et requiert l'accord de l'un ou l'autre des titulaires de l'autorité parentale.

Collecte de sang

Une collecte Mon Sang Pour Les Autres (MSPLA) organisée par l'Etablissement Français du Sang (EFS) en partenariat avec le Rotary Club de Libourne-Saint Emilion, aura lieu:

-le **jeudi 7 avril 2021** de **10h à 13h30** et de **15h30 à 19h**

-le **vendredi 8 avril 2021** de **10h à 13h30** et de **15h30 à 19h**

à Libourne dans la salle des Charruands et uniquement sur RDV.

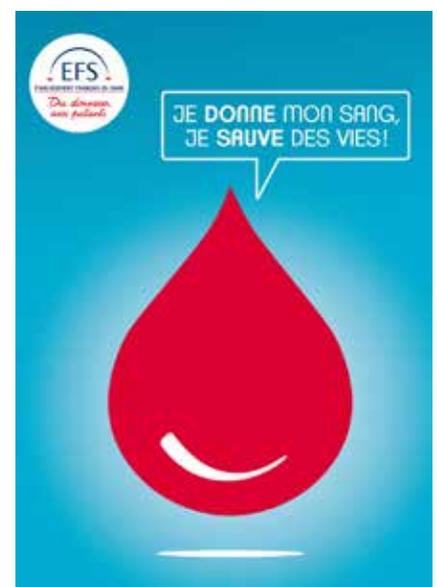
En quelques clics chacun peut ainsi choisir son créneau de don :

- sur mon-rdv-dondesang.fr ou en tapant <https://efs.link/JXRS8>

- sur l'application

DON DE SANG

- ou en scannant ce QRcode :



Calendrier du jardin

Quand faire vos semis ou plantations ? Voici un tableau pour vous y retrouver !

Légumes

1. Cultures feuille et la tige	jan.	fév.	mars	avr.	mai	juin	juil.	août	sept.	oct.	nov.	déc.	G	R	E
Chicorée endive													15	90	30
Artichaut													20	180	75
Laitue romaine													12	90	25
Laitue cultivée													12	75	40
Salade de jardin													12	65	30
Cardamines													14	90	30
Moutarde													4	90	15
Tetragonia													30	100	40
Capucine													14	85	50
Pourpier													3	28	0,5
Rhubarbe													8	360	50
Brocoli-rave													3	35	8
Laitue													10	65	30
Blette													10	70	20
Rutabaga													10	100	10
Coupe laitue													15	45	5
Épinard													10	35	5
laitue chinoise													10	60	20
Cresson alénois													3	12	0,3
Mâche													15	75	5
Rorippa													15	50	20
Claytone de Cuba													3	30	0,5
2. Tuber et les racines	jan.	fév.	mars	avr.	mai	juin	juil.	août	sept.	oct.	nov.	déc.	G	R	E
Pomme de terre													20	120	40
Topinambour													10	300	40
Betterave potagère													15	85	10
Céleri-rave													20	260	35
Rutabaga													15	135	35
Panais													15	260	30
Navet													12	70	10
Radis													10	40	5
Radis noir													10	90	15
Scorsonère d'Espagne													15	200	10
Carotte Carotte hiver													15	240	20
Carotte d'été													15	240	20
Persil													10	130	10
Poireau Cultures d'été													20	170	15
Cultures d'automne													20	170	15
Culture d'hiver													20	170	15
3. Cultures d'oignon	jan.	fév.	mars	avr.	mai	juin	juil.	août	sept.	oct.	nov.	déc.	G	R	E
Oignon rocamboule													12	90	15
L'oignon cibette													16	100	15
Ail cultivé													20	180	15
Échalotte													10	130	10
Oignon semis													20	170	2,5
L'oignon ensemencement													15	220	5
Oignon plante 1ère année													15	220	5
Oignon plante 2e année													15	220	5

Oignons d'hiver																15	220	5
Oignon blanc																15	220	5
4. Choux	jan.	fév.	mars	avr.	mai	juin	juil.	août	sept.	oct.	nov.	déc.	G	R	E			
Chou frisé													10	160	75			
Chou-fleur Culture précoce													15	175	60			
Cultures d'été													15	175	60			
Cultures d'automne													15	175	60			
Culture d'hiver													15	175	60			
Brocoli Cultures d'été													8	100	50			
Culture d'hiver													8	100	50			
Pe-tsaï													15	90	30			
Chou romanesco													10	110	60			
Chou-rave													8	85	25			
Bok choy													10	90	25			
Chou rouge Culture précoce													15	160	50			
Cultures d'été													15	160	50			
Cultures d'automne													15	160	50			
Chou cabus Culture précoce													15	120	50			
Cultures d'été													15	120	50			
Cultures d'automne													15	120	50			
Culture d'hiver													15	120	50			
Chou de Milan Culture précoce													15	180	60			
Cultures d'été													15	180	60			
Cultures d'automne													15	180	60			
Culture d'hiver													15	180	60			
Chou de Bruxelles													15	250	60			
5. Légumineuses	jan.	fév.	mars	avr.	mai	juin	juil.	août	sept.	oct.	nov.	déc.	G	R	E			
Lotier													12	120	5			
Pois gris													10	70	5			
Pois													10	70	5			
Pois de neige													10	70	5			
Haricot d'Espagne													12	90	5			
Haricot vert													14	70	10			
Haricot													14	70	10			
Haricot rouge													14	70	10			
Tribu Haricot													14	70	10			
Pôle haricot													14	70	10			
Pôle haricots verts													14	70	10			
Vicia faba													14	70	10			
6. Cultures blanchis	jan.	fév.	mars	avr.	mai	juin	juil.	août	sept.	oct.	nov.	déc.	G	R	E			
Céleri-branche													15	160	35			
Chicorée pain de sucre													4	100	30			
Radiccchio Cultures d'automne													4	120	25			
Culture d'hiver													4	120	25			
L'endive ou chicon													15	280	10			
7. Cultures fruitières	jan.	fév.	mars	avr.	mai	juin	juil.	août	sept.	oct.	nov.	déc.	G	R	E			
Fraisiers													20	170	35			
Aubergine													40	90	80			
Cornichon													10	90	15			
Myrtille arbustive													45	730	75			
Fraisier des bois													*	*	*			

	juin	juillet	août	sept.	oct.	nov.	déc.	G	R	E
Rubus								*	*	*
Courgette								10	95	100
Framboise								*	*	*
Concombre								10	100	15
Mais								15	130	40
Melon								10	150	30
Citrouille								20	140	100
Poivrier noir								15	180	45
Mais doux								15	130	40
Tomate								10	130	45
*Multiplication végétative	juin	juillet	août	sept.	oct.	nov.	déc.	G	R	E

Herbes

	juin	juillet	août	sept.	oct.	nov.	déc.	G	R	E
Anis vert								15	120	25
Basilic								14	90	30
Ciboulette								18	90	25
Persil								30	90	30
L'Oseille sanguine								12	60	5
Ciboule de Chine								18	150	25
Basilic citron								14	90	25
Citronnelle								21	90	25
Mélisse officinale								21	120	30
L'Ail des ours								365	90	10
Aneth								15	60	15
Moutarde								10	90	15
Stevia rebaudiana								25	90	20
Camomille								18	60	25
Cerfeuil commun								14	90	10
Bourrache								10	60	20
Coriandre								16	120	25
Menthe verte								21	120	30
Ail								30	120	3
Lavandula								20	120	35
L'Aspérule odorante								50	180	20
Livèche								21	90	50
Marjolaine, l'Origan								15	130	25
Menthe pouliot								20	90	35
Estragon								21	90	50
Arroche des jardins								14	60	30
Romarin								30	90	40
Sauge								25	120	35
Céleri à couper								20	120	30
Thym								18	90	25
Rumex								10	45	3
Rorippa								16	30	10
Persil tubéreux								30	210	25
Sarriette								18	60	20
Oseille								16	120	30

■ Semis à l'intérieur
■ Semis à l'extérieur
■ Récolte
 G = jours après semis jusqu'à la germination
 R = jours après semis jusqu'à la récolte
 E = Écartement entre les lignes après le repiquage (cm)

Compagnonnage

Bonnes combinaisons

Pomme de terre	avec des soucis, les pois, les haricots, l'ail et les tournesols
Fraises	avec des soucis, des haricots nains, la laitue, les épinards et l'ail
Endive	avec fenouil
Asperges	avec tomate, le persil et les soucis
Aubergines	avec marjolaine
Chou-fleur	avec origan
Haricots	avec de la sauge, carottes, chou-fleur, la laitue et les pommes de terre
Betterave	avec des oignons, des haricots nains, aneth, céleri, chou-rave et l'ail
Aneth	carottes, poireaux, navets, de la sauge, du fenouil et céleri
Pois	avec haricots, carottes, poireaux, navets, la sauge, le fenouil et le céleri
Chou-rave	avec céleri
Concombre	avec l'aneth, l'ail, le céleri et fenouil
Melon	avec de l'ail et les capucines
Poireaux	avec des haricots, carottes, petits pois et navets
Radis	avec du persil
Navets	avec haricots, carottes, poireaux et persil
Céleri	avec poireaux, choux, et basilic
Laitue	avec cerfeuil, aneth, le fenouil, les carottes, les navets et l'ail
Épinards	avec céleri
Piments	avec basilic, ail et ciboulette
Tomates	avec le persil, le basilic, la ciboulette à l'ail et les soucis
Fèves	avec l'aneth et la sarriette
Oignons	avec des carottes, des betteraves, des tomates et le persil
Carottes	avec de la laitue, des pois, de l'aneth, la ciboulette et l'ail

Mauvaises combinaisons

Pommes de terre	avec tomates, le romarin, la menthe, le thym et camomille
Fraises	avec du chou
Chou-fleur	après épinards
Haricots	avec le fenouil, l'oignon, l'échalote, l'ail et les glaieuls
Pois	avec l'oignon, l'ail et de la rue
Laitue	avec persil
Tomates	avec du fenouil et chou-rave
Oignons et l'ail	avec des haricots et chou

Le plein de PoCLi !

Programme des **activités Parents-Enfants** à PoCLi

Lundi 4 : Contes	9h-11h à la bibliothèque de Nérigean
Mardi 5 : Modelage	9h-11h à St Quentin
Mercredi 6 : Petites mains	9h30-11h30 à Espiet
Jeudi 7 : Motricité	9h-11h à St Quentin
Lundi 11 : Jeux libres	9h-11h à St Quentin
Mardi 12 : Peinture	9h-11h à St Quentin
Mercredi 13 : Parcours	9h30-11h30 à Espiet
Jeudi 14 : Éveil musical *	9h et 10h à St Quentin
Vendredi 15 : Signes avec bébé *	9h30 et 10h30 à Espiet
Mardi 19 : Cuisine	9h30-11h30 à Espiet
Mercredi 20 : Sortie	10h à la ferme de la Barbanne
Jeudi 21 : Balles et ballons	9h30-11h30 à Espiet
Lundi 25 : Construction	9h30-11h30 à Espiet
Mardi 26 : Éveil musical *	9h30 et 10h30 à St Quentin
Mercredi 27 : Peinture	9h30-11h30 à Espiet



* sur inscriptions auprès d'Anne Michèle au 07 62 37 16 12

Pour toute information :

Emeline Chrun, coordinatrice de PoCLi

Au bureau : ancienne agence postale d'Espiet

07 64 15 27 11

pocli.asso@gmail.com



Parents Thèmes

Temps de parole parents-professionnel

Vendredi 1er avril

Les ados et l'autorité, s'opposer pour s'affirmer



Comment rendre l'autorité compatible avec leur nécessaire quête de l'autonomie?

Venez en parler, sous l'éclairage professionnel de Corinne Méry, thérapeute et formatrice.

Collège de Branne
19h - 21h

Information : 07 64 15 27 11





Moments partagés

Mardi 19 avril



**Salle des fêtes
Espiet**

11h-12h
Activité physique intergénérationnelle

12h
Repas partagé

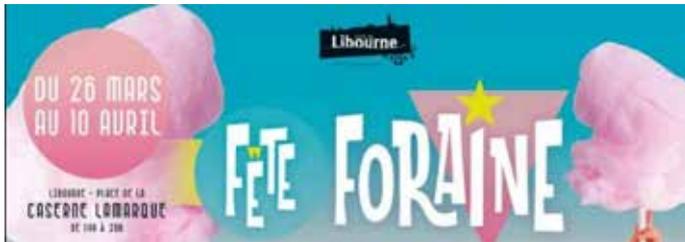


Amener votre pique nique
Venez passer un moment convivial !

Informations : 07 62 37 16 12

Fête foraine de Libourne

Profitez des moments exclusifs proposés par les forains : * Mercredi 30 mars > journée demi-tarif * Samedis 2 et 9 avril > nocturnes jusqu'à 22h * Samedi 9 avril > 1 ticket acheté = 1 ticket offert.



La Fête Foraine de Libourne aura lieu du samedi 26 mars jusqu'au dimanche 10 avril sur la place d'armes des Casernes, de 14h à 20h. Place Joffre – Caserne Lamarque Libourne

Foire aux fleurs et aux miels

Place Abel Surchamp à Libourne



- Toute la journée, 1000 m2 d'expo-vente en centre-ville
- Flower drive gratuit sur place pour récupérer vos achats
- Visite des serres municipales boulevard Garde-rose

La p'tite BD

14ème course Entre Côtes et Ceps

Foulées vertes en libournais en partenariat avec la



ville de Libourne.

Trail 20 km - départ 9h30 de montagne navette du stade de plince à 8h30

Marche 20 km - départ 8h00 de montagne navette du stade de plince à 7h

Trail et marche 12 km - départ 9h30 au stade de plince

Trail éducatif enfants - 9h30 stade de plince gratuit courses en autonomie

Pensez à votre gobelet.

Détente

Chasse aux oeufs de Pâques, **5 oeufs** sont cachés dans ce bulletin, à vous, petits et grands, de les retrouver.

Théâtre Le Liburnia

En cas de péril imminent de

la Cie La Martingale -

Jérôme Rouger

Jeudi 5 mai à 20h30

A partir de 12 ans | Durée : 1h3

Jérôme Rouger interroge

notre époque, la place du rire et son statut d'artiste.

Renseignements : liburnia@festarts.com

05 57 74 13 14



Ukraine

Vous souhaitez accueillir des déplacés ukrainiens, comment faire ?

La Cali a mobilisé les communes du territoire pour proposer à la Préfecture la prise en charge de l'hébergement de familles ukrainiennes.

Quinze logements permettant l'accueil d'une cinquantaine de personnes ont à ce jour été recensés. Si vous souhaitez, en tant que particulier, accueillir des déplacés ukrainiens, vous pouvez envoyer un mail à solidariteukraine@lcali.fr (ou téléphoner si pas d'accès mail au **05 57 55 33 05**) en renseignant :



Nom - Prénom

Adresse + adresse de l'hébergement

Téléphone + mail

Nombre de personnes pouvant être accueillies

Proximité de transport en commun (arrêt de bus, gare)

Durée de l'accueil ou de mise à disposition.

Ukraine Amitié



Ukraine Amitié est une association de Bordeaux à vocation principalement culturelle qui souhaite promouvoir et valoriser l'image de l'Ukraine en France. Fondée en 2014 suite à l'invasion de la péninsule de Crimée en Ukraine menée par la Fédération de Russie, et à son rattachement ultérieur à la Russie.

Le consul honoraire de Bordeaux, Monsieur Laurent Fortin garantit la fiabilité de cette association avec laquelle il travaille depuis de nombreuses années. Tous les fonds collectés et tous les produits collectés seront à 100% redistribués en Ukraine.

Aide d'urgence

Une aide d'urgence exceptionnelle de 10 000 € sera proposée au prochain Conseil communautaire de La Cali afin de contribuer au Fonds d'action Extérieure des collectivités territoriales (FACECO). Ce dispositif géré par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères finance les opérations humanitaires d'urgence en Ukraine.

Créé en 2013, le Faceco (Fonds d'action extérieure des collectivités territoriales) est un fonds de concours géré par le Centre de crise et de soutien (CDCS) du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE). Ce fonds permet aux collectivités territoriales qui le désirent d'apporter une aide d'urgence aux victimes de crises humanitaires à travers le monde, qu'il s'agisse de crises soudaines (comme les catastrophes) ou durables (comme en cas de conflit).

Le Faceco constitue aujourd'hui l'unique outil de l'État donnant la possibilité aux collectivités de répondre rapidement et efficacement aux situations d'urgence et à la détresse des personnes affectées.

Vous souhaitez faire un don financier ?

Les dons sont possibles auprès de l'association Ukraine Amitié :
<https://www.helloasso.com/associations/ukraine-amitie/formulaires/3>
 Pour toute question : solidariteukraine@lcali.fr



Accueillir une ou un étudiant

Du Japon, du Brésil ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEI-Centre Echanges Internationaux. Ils viennent passer une année scolaire, un semestre ou quelques mois au collège ou au lycée, pour apprendre le français et découvrir notre culture. Afin de compléter cette expérience, ils vivent en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour. Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles.



Ligia, jeune brésilienne de 16 ans, souhaite venir en France pour 6 mois à partir de Septembre 2022. Elle joue au tennis, aime la lecture, la peinture, le dessin, et le cinéma. Elle rêve de trouver une famille chaleureuse pour l'accueillir les bras ouverts durant son séjour.

Elena, jeune allemande de 15 ans, est passionnée par la culture française. Elle fait de l'équitation, de la voltige, joue du violon, aime la lecture, les voyages, et les jeux de société. Elle souhaite venir en France pour 10 mois à partir de Septembre 2022. Elle rêve de maîtriser la langue française.

Ryuki, jeune japonais de 17 ans, viendra en France pour 10 mois aussi. Il a de nombreux hobbies : le football, le basket et le cinéma. Il aime aussi peindre et dessiner. Il aime notre culture et souhaite en découvrir davantage en vivant au sein d'une famille française.

Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous. « Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi ». A la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir.

Si l'expérience vous intéresse, appelez-les !



Renseignements :
Bureau Coordinateur CEI Saint-Malo
Vanessa Simon – **02 99 20 06 14**
v.simon@groupe-cei.fr

Responsable locale:
Géraldine MILON LEROY
33380 MIOS
gemilonleroy@live.fr
06 60 27 92 92

Numéros d'urgence

Appel urgence : 112
 S.A.M.U : 15
 Pompiers : 18
 Gendarmerie : 17
 Brigade de Grézillac : 05 57 55 48 45
 Centre antipoison : 05 56 96 40 80
 Enfance maltraitée : 0 800 05 41 41 ou 119
 Protection personnes vulnérables : 3977

Numéros d'aide

Prévention suicide : 3114
 Drogues info service : 0 800 23 13 13
 Tabac, info service : 3989
 Fil santé jeunes : 0 800 235 236
 Écoute alcool : 0 980 980 930
 Écoute cannabis : 0 980 980 940
 Sida info service : 0 800 840 800
 Droit des femmes et des familles (CIDFF):
 05 56 44 30 30
 Violences femmes info : 3919

Santé

Pharmacie de garde : 3237
 Information Coronavirus : 0 800 130 000

Clubs et Associations

ACCA : 05 57 24 10 44
 Eric Laurent
 Comité des Fêtes : 06 23 12 02 57
 Catherine Vincent
 FCVD Espiet : 06 09 94 75 19 et 05 57 74 96 12
 Rémy Bonaldi
 Gym : 05 57 24 11 17
 Josette Giry
 Motards de l'Entre-deux-Mers : 06 07 05 41 39
 Daniel Cerou
 Notre Dame d'Espiet : 06 88 13 87 58
 Danielle Piot
 Parent'Live : 06 35 10 08 42
 Jennyfer Le Carpentier
 Pétanque Espiétaise : 06 43 26 77 94
 Béatrice Fillatre
 POCLI : 07 64 15 27 11
 Emeline Chrun
 Raquette Espiétaise : 05 57 24 16 40
 Jean-Paul Hautier

Réseaux de distribution & services

Suez Eau France : 0 977 40 84 08
 ENEDIS : 0 972 675 033
 SEMOCTOM : 05 56 23 28 80
 🗑️ Ordures ménagères : Vendredi 18 et 25 mars.
 Vendredi 1, 8, 15, 22, 29 avril, 6, 13 et 20 mai.
 ♻️ Tri selectif : Jeudi 24 mars, 7 et 21 avril, 5 et 19 mai.

Autres services

CAF : 3230
 Pole Emploi : 3949
 Assurance Maladie : 3646
 Centre des finances publiques à Libourne :
 05 57 25 44 44

Mairie

Accueil : 05 57 24 24 27
 En cas d'urgence les week-end et
 jours fériés :
 M. le Maire CAZENAVE Didier :
 06 09 72 62 17



Horaires d'ouverture :

Lundi et jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h30
 Mardi de 8h30 à 12h30
 Vendredi de 13h30 à 16h30

La Poste : 05 57 24 26 60

Lundi, Mardi et Samedi de 9 H à 12 H
 Jeudi de 9 H à 12 H et de 15 H à 18 H
 Fermée le Mercredi et Vendredi.
 Levée du courrier à 11 H 30

